

Le point sur la mise en œuvre du projet DEVFISH II

La deuxième phase du projet Développement de la pêche thonière dans les pays ACP du Pacifique (DEVFISH II), financé par l'Union européenne (UE), a débuté en janvier 2011. Ce projet est conjointement mis en œuvre par la CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA), et exécuté par cinq agents, répartis entre ces deux organisations. Il doit s'étaler sur quatre ans et comprend deux volets : 1) développement des filières nationales de pêche thonière, et 2) lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Son principal objectif est d'accroître l'exploitation durable des poissons grands migrateurs, en particulier des thonidés, en vue de lutter contre la pauvreté dans les pays océaniques membres du groupe ACP, et d'éliminer les obstacles au développement des filières nationales de pêche thonière.

Les six premiers mois de l'exécution du projet DEVFISH II ont été marqués par la définition et la mise en place d'un plan de travail dans le cadre de la première réunion du comité de pilotage du projet, qui s'est tenue à la CPS, en avril 2011. À la suite de cette réunion, les pays membres et les partenaires privés ont été consultés de manière continue. En juillet 2011, un plan de travail détaillé a été soumis à l'UE, puis approuvé, après que certaines modifications eurent été apportées. Dès lors, la CPS et la FFA ont toutes deux commencé à mettre concrètement en œuvre le projet. Le présent article dresse un tableau récapitulatif succinct des principales activités menées à ce jour et présente celles qu'il reste encore à entreprendre d'ici à la fin de cette première année d'exécution du projet (qui s'achève fin juin 2012).

Au titre du projet, la CPS s'est surtout attachée à soutenir et à renforcer les associations nationales de pêche et l'Association océanique de la pêche thonière, ainsi qu'à coordonner l'évaluation des bases de données sur les pêcheries et l'exécution des lois. Une table ronde réunissant les associations nationales de pêche et l'Association océanique de la pêche thonière a été organisée aux Fidji dans le cadre de la planification des programmes de travail. La participation de toutes ces associations au Forum océanique sur la pêche thonière, qui s'est déroulé à Palau en 2011, a également été favorisée grâce au projet. L'Association océanique de la pêche thonière joue un rôle essentiel de liaison entre les exécutants du projet et les associations nationales. Au début de l'année 2012, une étude spécialisée, financée au titre du projet, sera effectuée afin d'examiner les options et les opportunités relatives à la gestion durable des finances et des programmes de l'Association océanique de la pêche thonière et des associations nationales de pêche.

Pour favoriser la coordination de l'évaluation des bases de données sur les pêcheries et l'exécution des lois, le Chargé de liaison (pêche INN), Bryan Scott, s'est rendu dans un certain nombre de pays, en vue de commencer à travailler à l'amélioration de l'harmonisation du matériel informatique et des logiciels des organismes membres du Marine Stewardship Council (MSC).

De son côté, la FFA a entrepris un certain nombre d'activités aux échelons régional et national. Afin de disposer d'un document de référence pour mesurer le succès du projet, elle a fait publier, avec le concours du projet, un rapport exhaustif sur l'étude de la dynamique du marché et de l'industrie dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en thon, réalisée à sa demande en 2011 (voir article sur ce sujet, page 23).

Un programme complet a été mis au point dans le but de former les inspecteurs de pêche des autorités compétentes, le



premier cours de formation régional organisé à leur intention devant se tenir au cours du premier semestre 2012. Par ailleurs, cinq pays membres bénéficient d'une assistance au titre du projet afin d'établir les cadres juridiques et administratifs requis pour la mise en place et/ou le renforcement des autorités compétentes.

Pour faciliter le renforcement des capacités des autorités compétentes, un cahier des charges a été défini en vue de réaliser un audit externe des autorités en place en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon, les premiers audits étant prévus pour le premier semestre 2012. Ces dispositions visent à préparer les autorités compétentes à une visite d'audit de l'UE.

Afin d'encourager le respect des normes édictées par les autorités compétentes, l'équipe du projet a dispensé une formation HACCP¹ aux agents chargés de la transformation du poisson et aux équipages des navires aux Fidji, ainsi qu'une formation à l'analyse sensorielle, destinée au personnel de la conserverie Soltai, aux Îles Salomon. Pour s'assurer que les installations de transformation existantes dans les pays membres de la FFA respectent les normes relatives à la responsabilité sociale, l'équipe du projet a collaboré avec le Bureau des parties à l'Accord de Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Marshall, en vue de commander un programme de certification SA 8000 des unités de transformation. Cette norme internationale sur la responsabilité sociale et la décence des conditions de travail a été mise en place et est supervisée par la Social Accountability International (SAI), qui assure la certification de conformité aux normes internationales sur les droits fondamentaux et les relations de travail, notamment sur le travail des enfants,

¹ HACCP = Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise.

le travail forcé, l'hygiène et la sécurité, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, la discrimination, les pratiques disciplinaires, le temps de travail, les rémunérations et les systèmes de gestion. Un expert de la norme SA 8000 a été chargé de contrôler la conformité des installations de transformation et de contribuer à établir des systèmes de documentation pour favoriser leur mise en conformité. De cette manière, les installations concernées pourront également obtenir la certification SA 8000 en 2012.

Dans le cadre des activités menées à l'échelon régional, un appel d'offres a récemment été lancé pour la conduite d'une étude sur les transbordements dans la région, en vue d'accroître les avantages économiques potentiels pour les pays membres. Cette étude devrait être achevée d'ici à la mi-2012. Un contrat a également été attribué en vue de préparer une évaluation régionale des besoins en formation dans les domaines de l'observation, du contrôle et de la surveillance, qui couvrira l'ensemble des pays membres de la FFA. Cette évaluation fournira des informations utiles pour l'organisation de formations à l'observation, au contrôle et à la surveillance, à l'appui de la mise en œuvre de stratégies nationales coordonnées dans ces domaines. Le projet favorise également la conduite d'actions à l'échelon national, dans le but de faciliter la mise en place de systèmes de gestion de l'information de façon coordonnée. Pour les besoins de la lutte contre la pêche INN, un spécialiste de cette question fournira des services aux pays membres en matière de contrôle de la conformité aux mesures de conservation et de gestion applicables, et de certification européenne des navires immatriculés dans les pays.

En outre, pour favoriser le renforcement des capacités d'observation, de contrôle et de surveillance, l'équipe du projet a prodigué des conseils et apporté sa contribution à l'amélioration permanente du programme régional océanien d'observation des pêcheries, en développant le programme de qualification et de formation des coordonnateurs (débriefing), en élaborant des directives sur la vérification de la formation des observateurs et en promouvant la qualification des formateurs.

Une série d'activités ont également été menées ou sont en cours de réalisation à l'échelon national.

Aux Fidji, l'Association des propriétaires de thoniers a bénéficié d'une assistance pour entreprendre une évaluation du processus de certification MSC. Toujours aux Fidji, mais cela peut intéresser d'autres pays pratiquant la pêche du germon, une aide a été apportée pour la conduite de la première phase d'une étude visant à limiter la prédation des captures de thons par les cétacées.

À Kiribati, l'équipe du projet a contribué à établir un bureau de coordination du contrôle du respect de l'obligation d'emploi de membres d'équipage originaires des États parties à l'Accord de Nauru à bord des senneurs opérant dans les eaux de ces pays.

Au Samoa, une étude a été commandée afin d'évaluer la performance économique des flottilles de petits palangriers, et des plans sont en cours d'élaboration en vue d'étudier le développement des petits ports et d'envisager d'autres options en ce qui concerne la puissance des moteurs des petits thoniers.

Après que l'équipe du projet se sera rendue aux Tonga, une stratégie d'investissement dans la pêche thonière sera mise au point en 2012. Une activité similaire devrait être menée aux Îles Cook. Dans le cadre du projet, les Îles Cook bénéficient également d'une aide pour étudier la possibilité de créer un bureau de liaison à Pago Pago (Samoa américaines), en vue d'offrir des services aux navires en possession d'une licence de pêche délivrée par les Îles Cook et pour qui Pago Pago représente un port clé. Ce bureau pourrait éventuellement assurer un rôle de liaison à l'échelon sous-régional.

Aux Îles Marshall, le projet a permis la publication d'un dossier d'information pour la promotion des investissements, qui sera mis à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient investir dans le secteur de la pêche.

Une série de visites de pays ont été entreprises en Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de faciliter la préparation d'une formation dans le domaine halieutique, d'une analyse des besoins, qui s'est achevée en octobre 2011, ainsi que d'un projet de politique sur le développement des filières nationales de pêche.

Il ne s'agit pas là d'un résumé exhaustif des activités prévues au titre du projet DEVFISH II, mais d'un aperçu des diverses actions déjà menées à ce jour.

Pour plus d'information :

Hugh Walton

Coordonnateur et Spécialiste des politiques (projet DEVFISH II)
(Hugh.Walton@ffa.int)

Jonathan Manieva

Chargé du développement de la pêche (projet DEVFISH II)
(JonathanM@spc.int)



Ce numéro de la Lettre d'information sur les pêches de la CPS a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.